Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 53 (1945)

Heft: 7

Artikel: Der Austausch von verwundeten Kriegsgefangenen

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-546268

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

s'éleva à 80'500 (juillet 1943). Les enfants jusqu'à 7 ans participèrent aux distributions de lait en même temps que le nombre des centres passait de 120 à 176.

On imagine sans peine les complications dues aux bombardements du port du Pirée et au refoulement de populations à Athènes. Cette situation s'est aggravée encore, en septembre dernier, par le manque d'eau, d'électricité, de moyens de transport, d'essence, de bois et les combats qui se déroulèrent dans différentes parties de la ville d'Athènes.

Cantines d'enfants: Au début, 250'000 enfants purent y être nourris. Ce nombre diminua grâce à l'arrivée de vivres du Canada et aux distributions qui furent faites à toute la population. Les cantines furent alors réservées aux enfants les plus nécessiteux. 125'000 d'entre eux y reçurent des repas et un contrôle y fut constitué. Dès 1943, la mission disposa du riz, de conserves de poissons, d'un peu d'huile d'olives et enfin d'une certaine quantité d'huile de foie de morue envoyée par la Croix-Rouge suisse. Elle peut ainsi améliorer la composition des repas. Dans la même année, des cantines spéciales ont été créées pour les enfants atteints du trachome et soumis à des soins médicaux. La mission prit soin aussi des colonies de vacances dues à l'initiative privée et leur a confié, l'an dernier, près de 12'000 enfants.

Services médicaux: Une part importante du travail de la Mission suisse consiste à établir un contrôle médical rendu urgent par la désorganisation des services publiques. Dès le début de 1943, un Service médical fut institué dans chacun des centres de distribution de lait à Athènes. Des centres spéciaux s'occupèrent des enfants souffrant de troubles digestifs, pour lesquels un régime spécial est nécessaire, et des nourrissons atteints d'infections tuberculeuses.

Les dispensaires pour enfants malades, créés en août 1942, ont pris une assez grande extension. Ils ont été complétés par un dispensaire central anti-tuberculeux et un dispensaire central pour maladies tropicales. La première de ces institutions, vu les augmentations impressionnantes d'infections tuberculeuses, s'est adjointe six stations de radioscopie.

Les institutions privées de bienfaisance ont pu créer 18 préventoria avec un millier d'enfants choisis par le Service médical, grâce à la mission qui nourrit les enfants hébergés et le personnel de ces établissements.

Service des médicaments: La Mission suisse a été chargée par le C. I. C. R. d'organiser, dès octobre 1942, la distribution des médicaments envoyés en Grèce. Un entrepôt central fut ouvert pour le tri et l'expédition des médicaments à Athènes et aux Commissions locales des Provinces, 85 % des lits d'hôpitaux de toute la Grèce se trouvent dans la capitale. Certaines préparations pharmaceutiques ont été assurées par ce service. Une proportion importante de ces médicaments (20 à 30 %) est livrée aux hôpitaux et prisons de la capitale, ainsi qu'à des crèches, cantines et orphelinats. En outre, six pharmacies ont été créées et gérées par ce service pour la livraison des médicaments aux malades soignées à domicile. 100'000 ordonnances ont été exécutées pour le seul mois d'août 1944. Depuis la libération de la Grèce, de nombreux médicaments sont parvenus en Grèce pour la population civile et permettent d'envisager la suppression graduelle du Service médical des médicaments institué depuis 1942.

Pendent 30 mois, et au prix d'un labeur acharné, la Mission de la Croix-Rouge suisse a obtenu des résultats remarquables. A Athènes, la mortalité des nourrissons, qui avait atteint, en 1942, 250 pour mille, est tombée à fin 1943 à 74 pour mille. L'état de santé des enfants grecs s'est considérablement amélioré; les malades dans les hôpitaux, les enfants dans les institutions, les détenus dans les prisons, reçoivent de nouveau régulièrement de la nourriture. Un service médical organisé dans tous les quartiers permet aux enfants de se faire examiner et de recevoir des fortifiants. 176 *centres* à Athènes distribuent du lait à près de 100'000 enfants et 325 centres de province à 133 nourrissons. Dans l'agglomération de la capitale, près de 400 *cantines* ont fourni de la nourriture à 125'000 enfants jusqu'à l'automne 1944. En Province, 440 cantines nourrissent environ 400'000 enfants.

La situation s'est modifiée, mais les difficultés demeurent, un proche avenir dira si et dans quelle mesure, la Mission suisse doit poursuivre sa tâche pour parfaire une œuvre qui a contribué à sauver du désespoir et de la mort des centaines de milliers de vies humaines parmi l'enfance et la population grecques.

Le Gouvernement Hellénique et le Comité international de la Croix-Rouge

M. M. C. Melas, délégué de la Croix-Rouge hellénique près du Comité international de la Croix-Rouge, a remis le 2 février 1945 à M. le président Carl Burckhardt la lettre suivante:

«Monsieur le président,

Le Gouvernement Hellénique m'invite à vous exprimer sa profonde gratitude pour le courage et l'abnégation avec lesquels le chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge à Athènes et tous ses collègues ont rempli leur rôle humanitaire au cours des tragiques événements qui viennent, récemment, d'ensanglanter la Grèce.

Le Gouvernement Hellénique a déjà adressé à ce propos ses remerciements les plus chaleureux à M. Béat de Glutz, non seulement pour l'initiative que vos délégués à Athènes ont prise dans la question de la libération des otages civils mais aussi pour les efforts constants qu'ils ont déployés et déploient encore afin de ravitailler les otages non encore libérés.

Ces efforts, bien conformes à vos traditions de charité et de sacrifice, ont été accomplis par les délégués du Comité international de la Croix-Rouge souvent au péril de leur vie. Ils inscrivent une nouvelle et émouvante page au bilan des obligations que notre pays a contractées envers votre Institution. Le peuple grec et son Gouvernement en sont profondément conscients.

Veuillez agréer, Monsieur le président, les assurances de ma considération la plus haute. *M. C. Melas.*»

Remerciements de la Grèce à la Croix-Rouge suisse

Berne, le 5 février.

ag. Au cours d'une visite qu'il a rendue cet après-midi au docteur Remund, Médecin-chef de la Croix-Rouge suisse, M. Contoumas, chargé d'affaires de Grèce à Berne, lui a exprimé la profonde gratitude de son gouvernement et du peuple hellénique pour l'action de secours que la mission dirigée par le docteur de Fischer déploie depuis bientôt 3 ans en Grèce en faveur des enfants. «Les Grècs, a dit M. Contoumas, garderont précieusement dans leur cœur le souvenir de la touchante sollicite que les Suisses leur ont témoignée au cours d'une période des plus tragiques de leur histoire.»

Der Austausch von verwundeten Kriegsgefangenen

Amtlich wird mitgeteilt:

Unter der Kontrolle des Eidgenössischen Politischen Departementes, Abteilung für fremde Interessen, fand auf schweizerischem Gebiet in der zweiten Hälfte des vergangenen Monats ein Austausch von insgesamt etwa 7100 amerikanischen, britischen und deutschen Verwundeten und kranken Kriegsgefangenen statt. Die technische Organisation dieser Aktion lag in den Händen des Oberfeldarztes der schweizerischen Armee. Dieser setzte für die Transporte der Verwundeten zwischen Konstanz und Marseille sieben verstärkte schweizerische Sanitätszüge ein. Er sorgte dafür, dass einzelne Transportgruppen während einiger Zeit in der Schweiz untergebracht werden konnten, was sich aus transporttechnischen Gründen als nötig erwies. Diese Gruppen wurden inzwischen ebenfalls nach Konstanz bzw. nach Marseille verbracht.

Dank den Anordnungen der Abteilung für Sanität und dem hervorragenden Verhalten der von ihr eingesetzten Sanitätsoffiziere und Pflegemannschaften, gestaltete sich der Austausch für alle Beteiligten erfolgreich. Dazu trug auch ganz wesentlich die Beweglichkeit der Schweizerischen Bundesbahnen bei, die es trotz grossen Schwierigkeiten verstanden, die Fahrpläne in Anpassung an die unsteten Transportverhältnisse jenseits der Grenzen so einzurichten, dass keine unerwünschten Stockungen entstanden.

Die Transportgruppen wurden in Genf und in Kreuzlingen durch die Zweigvereine des Schweizerischen Roten Kreuzes reichlich verpflegt. Der Territorialdienst der Armee sorgte für die Bewachung der Durchfahrtsbahnhöfe.

Gleichzeitig mit dem Verwundetenaustausch erfolgte auch ein Austausch von *Zivilpersonen*, und zwar von Reichsdeutschen aus den Vereinigten Staaten von Amerika und aus Mexiko gegen Angehörige der nord- und iberoamerikanischen Staaten aus deutschem Gewahrsam. Beide Gruppen umfassten 860 Personen. Auch sie mussten aus Gründen der Kontrolle während einiger Tage in der Schweiz festgehalten werden. Der Territorialdienst der Armee sorgte für ihre Unterkunft am Genfersee bzw. in der Ostschweiz.

Dieser Tage gelangt noch deutsches Sanitätspersonal aus amerikanischem Gewahrsam und amerikanisches Sanitätspersonal aus Deutschland über schweizerisches Gebiet zur Heimsendung. Damit findet eine Aktion, durch die es nahezu 10'000 Personen ermöglicht wurde, nach ihrer Heimat zurückzukehren, ihren Abschluss. Den vielen Hilfskräften, die durch ihr selbstloses Wirken Anteil am Gelingen der Transporte hatten, sei hier der Dank der Abteilung für fremde Interessen ausgesprochen.